

STATISTIQUES
DE L'EAU
POTABLE ET DE
L'ASSAINISSEMENT
DES EAUX
USÉES
EN WALLONIE

RAPPORT 2011



STATISTIQUES
DE L'EAU
POTABLE ET DE
L'ASSAINISSEMENT
DES EAUX
USÉES
EN WALLONIE

RAPPORT 2011

Table des matières

Introduction	5
Production et distribution d'eau potable	7
Aspects institutionnels	8
Bilan des volumes d'eau	9
Patrimoine technique	11
Indicateurs de consommation d'eau	12
Indicateurs d'état du réseau	14
Investissements	17
Emploi	18
Qualité de l'eau	19
Assainissement des eaux usées	21
Aspects institutionnels	22
Patrimoine technique	23
Investissements	27
Emploi	29
Production et valorisation des boues d'épuration	30
Protection des captages	31
Prix de l'eau et fonds social	35
Indicateurs du prix de l'eau	37
Fonds social de l'eau	40
Glossaire	41
Au sujet d'Aquawal	43

Introduction

Le présent Rapport a pour objectif de présenter les principaux chiffres et indicateurs relatifs au cycle anthropique de l'eau en Wallonie. Les données présentées dans ce document sont fournies par les associés d'Aquawal. Ceux-ci représentent 95% du secteur de la production-distribution d'eau ainsi que l'ensemble du secteur de l'assainissement des eaux usées. Sauf indication contraire, les statistiques sont arrêtées au 31/12/2010.

Ce document ne se veut pas exhaustif. Il n'aborde pas en détails certains aspects qui sont repris dans des Rapports édités par d'autres acteurs du secteur, tels que l'état des nappes d'eau souterraines ou la qualité de l'eau distribuée par réseau¹. Il se veut ainsi complémentaire de ces autres publications.

VUE GÉNÉRALE DU SECTEUR						
Production – distribution d'eau potable	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de Producteurs d'eau ²	65	57	56	55	54	53
Nombre de Distributeurs d'eau	65	57	56	55	52	51
Longueur des canalisations hors raccordement ³ (X 1.000 km)	38,2	38,2	38,2	38,4	39,2	39,6
Nombre de compteurs (X 1.000)	1.405,0	1.428,7	1.450,5	1.471,6	1.490,5	1.508,7
Volume produit ² (Millions m ³)	384,9 ⁴	395,2	384,0 ⁴	382,5	*	387,7
Volume distribué (Millions m ³)	163,6	163,0	163,4	161,8	160,2	161,0
Associés d'Aquawal - production-distribution	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre d'associés Production-distribution	16	11	13	14	14	17
Longueur des canalisations ³ (X 1.000 km)	33,8	33,8	34,6	34,6	34,8	36,2
Nombre de compteurs (X 1.000)	1.286,7	1.312,0	1.342,8	1.364,5	1.386,7	1.415,9
Volume produit ³ (Millions m ³)	336,3	347,3	337,5	335,0	346,9	344,4
Volume distribué (Millions m ³)	149,7	149,3	150,7	149,6	148,8	151,2
Assainissement des eaux usées	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre d'organismes d'assainissement agréés	7	7	7	7	7	7
Nombre de stations d'épuration en service	336	343	350	358	368	373
Capacité nominale des STEP en service (X 1.000 EH)	2.660	2.745	3.300	3.369	3.460	3.463
Longueur des collecteurs existants (km)	1.353	1.409	1.436	1.577	1.626	1.704

Tableau 1 : vue générale du secteur de l'eau en Wallonie

* Données indisponibles

Source : S.A. Aquawal

1 <http://environnement.wallonie.be> et <http://etat.environnement.wallonie.be>

2 Y compris Vivaqua, VMW et TMVV : opérateurs extra-régionaux qui produisent de l'eau en Wallonie

3 Y compris Vivaqua (en Wallonie uniquement)

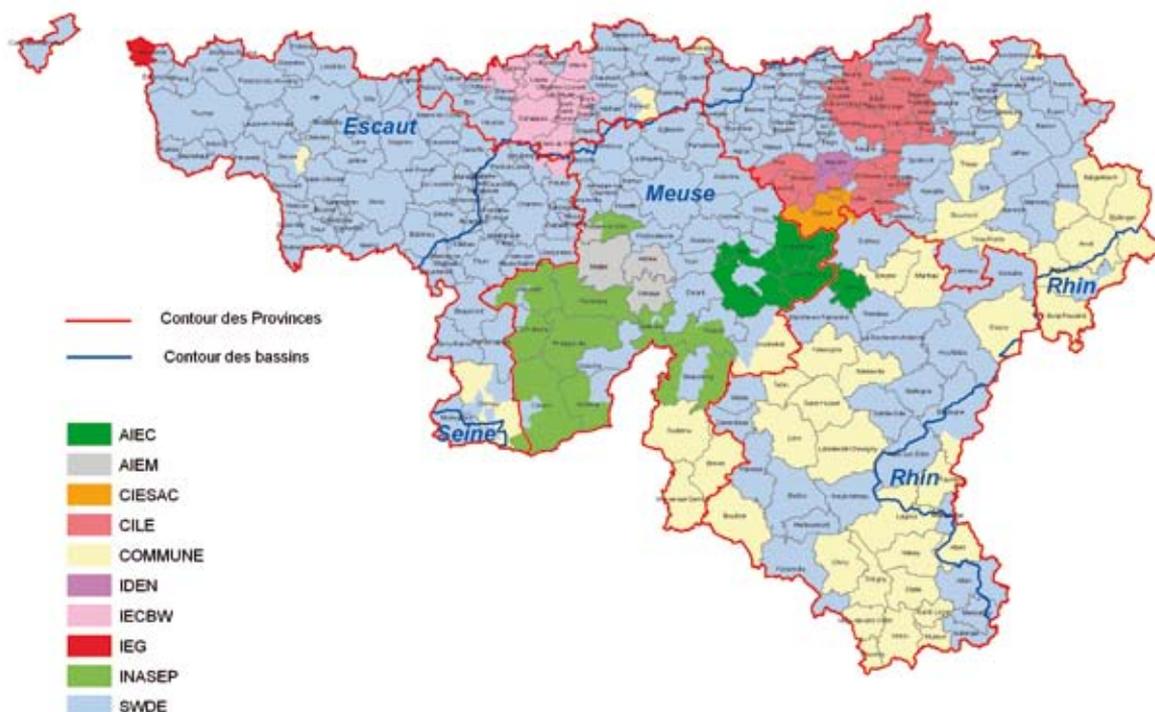
4 Sources : SPW-DGO3



PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Aspects institutionnels

La carte 1 présente les zones de distribution des différents opérateurs au 1^{er} janvier 2011. La Wallonie compte, fin 2010, 51 distributeurs d'eau actifs.



Carte 1 : zones d'activités des distributeurs d'eau - situation au 1^{er} janvier 2011

Tous les distributeurs d'eau sont des opérateurs entièrement publics. A une seule exception près, tous les distributeurs sont également producteurs d'eau potable.

Ces opérateurs peuvent adopter quatre formes juridiques différentes : la société régionale, l'intercommunale, le service communal des eaux ou la régie communale des eaux.

Le tableau ci-dessous reprend le nombre de distributeurs et le nombre de compteurs (usagers) associés à chaque type de gestion.

TYPE D'OPÉRATEURS	Nombre 2010	Compteurs 2010 (X 1000)	% compteurs 2010
Société régionale	1	1.008,6	66,9 %
Intercommunale	9	406,5	26,9 %
Service communal des eaux	39	87,1	5,8 %
Régie communale des eaux	2	6,5	0,4 %

Tableau 2 : nombre d'opérateurs par type de gestion

Bilan des volumes d'eau

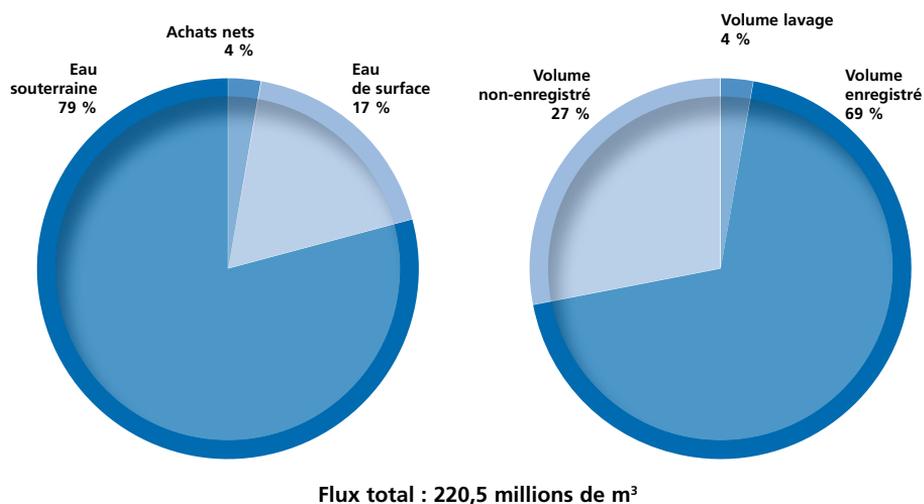
Le tableau 3 reprend le bilan des volumes d'eau par opérateur en 2010.

BILAN DES VOLUMES D'EAU (X 1.000 m ³)							
Opérateur	Prélèvements en eau souterraine	Prélèvements en eau de surface	Volume de lavage	Achat d'eau aux tiers	Vente d'eau aux tiers	Volume enregistré	Volume non-enregistré
AIEC	1.510	0	0	130	126	1.045	469
AIEM	1.502	0	0	105	211	1.065	331
CIESAC	491	0	1	0	31	262	197
CILE	27.075	0	0	10.241	2.575	26.312	8.429
IDEA	7.626	0	91	1.519	4.533	3.957	564
IDEN	418	0	0	2	5	313	102
IECBW	7.454	0	56	5.408	1.344	10.065	1.397
INASEP	2.571	0	0	1.391	0	2.968	994
Régie des eaux de Chimay*	1.518	0	0	14	68	310	973
Régie des eaux de Saint-Vith	613	0	4	1	54	450	106
Service des eaux de Burg-Reuland	315	0	3	10	0	257*	65
Service des eaux de Limbourg	39	0	0	416	0	380	75
Service des eaux de Rochefort	869	0	0	57	0	511	415
Service des eaux de Theux	628	0	22	131	4	472	261
Service des eaux de Trois-Ponts	358	0	0	0	51	130	177
Service des eaux de Waimes	198	0	0	0	0	181	17
SWDE	120.805	37.725	8.376	21.109	22.524	102.571	46.168
Total (hors Vivaqua)	173.990	37.725	8.553	40.534	31.526	151.249	60.740
Vivaqua	89.308	48.056	331	0	132.214	2.345	2.474
Dont Wallonie	87.516	48.056	274	0	16.254	2.119	2.474

Tableau 3 : bilan des volumes d'eau par opérateur – associés d'AquaWal

* Données 2009

Le graphique 1 reprend le bilan des flux d'eau pour les opérateurs wallons associés à Aquawal.



Graphique 1 : bilan des volumes d'eau en 2010 – associés d'Aquawal

En 2010, le flux total s'élevait à 220,5 millions de mètres cubes pour les associés d'Aquawal.

Les ressources en eau proviennent :

- à un peu moins de 80% des ressources en eau souterraine ;
- à un peu moins de 20% d'eau de surface ;
- à 4% d'achats nets à des opérateurs extra-régionaux. L'eau ainsi achetée est prélevée par Vivaqua mais son origine est wallonne.

4% de ce volume sont utilisés par les producteurs d'eau pour le nettoyage de leurs installations. Environ 30% sont non-enregistrés et le solde, soit environ 70%, est enregistré par les compteurs d'eau des usagers.



Patrimoine technique

Le tableau 4 reprend le patrimoine technique (compteurs et conduites) par opérateur.

PATRIMOINE TECHNIQUE			
Opérateur	Nombre de compteurs	Longueur des conduites-mères (km)	Densité du réseau (compteurs/km)
AIEC	12.259	700	17,5
AIEM	11.307	463	24,4
CIESAC	2.464	150	16,4
CILE	243.866	3.703	65,9
IDEA	455	94	4,8
IDEN	3.019	150	20,1
IECBW	76.604	1.745	43,9
INASEP	35.174	1.250	28,1
Régie des eaux de Chimay*	2.697	86	31,3
Régie des eaux de Saint-Vith	3.406	186	18,3
Service des eaux de Burg-Reuland	1.840	130	14,2
Service des eaux de Limbourg	1.218	38	32,1
Service des eaux de Rochefort	5.255	142	37,1
Service des eaux de Theux	4.575	158	29,0
Service des eaux de Trois-Ponts	1.445	134	10,8
Service des eaux de Waimes	1.752	78	22,5
SWDE	1.008.572	26.519	38,0
Total (hors Vivaqua)	1.415.908	35.726	39,6
Vivaqua (Wallonie uniquement)	-	460	-

Tableau 4 : patrimoine technique par opérateur – associés d'Aquawal

* Données 2009

La densité du réseau (exprimée en nombre de compteurs par kilomètre de conduite-mère) peut varier fortement d'un opérateur à l'autre. En moyenne, on compte environ 40 compteurs par kilomètre de conduites, soit un compteur tous les 25 mètres environ, ou encore 25 mètres de canalisation par usager (hors raccordement).

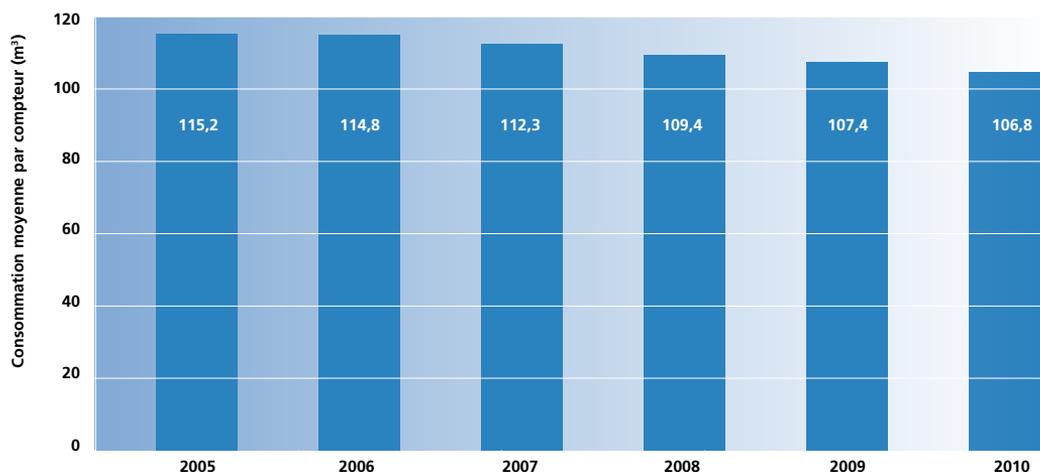
Indicateurs de consommation d'eau

Le niveau de consommation d'eau se mesure à l'aide de deux indicateurs : la consommation moyenne par compteur et la consommation moyenne par kilomètre de conduite-mère. Ces indicateurs sont repris dans le tableau 5.

INDICATEURS DE CONSOMMATION D'EAU		
Opérateur	Consommation par compteur (m ³ /compteur)	Consommation par kilomètre de conduite-mère (m ³ /km)
AIEC	85,2	1.492,3
AIEM	94,2	2.299,9
CIESAC	106,5	1.749,9
CILE	107,9	7.105,6
IDEA	8.696,8	42.096,3 ⁵
IDEN	103,8	2.088,2
IECBW	131,4	5.767,7
INASEP	84,4	2.374,7
Régie des eaux de Chimay*	115,1	3.630,9
Régie des eaux de Saint-Vith	132,1	2.413,7
Service des eaux de Burg-Reuland*	139,5	1.975,0
Service des eaux de Limbourg	311,7	9.989,6
Service des eaux de Rochefort	97,2	3.603,1
Service des eaux de Theux	101,7	2.988,4
Service des eaux de Trois-Ponts	89,7	970,5
Service des eaux de Waimes	103,5	2.325,5
SWDE	101,7	3.867,8
Total	106,8	4.233,7

Tableau 5 : indicateurs de consommation d'eau par opérateur - associés d'Aquawal

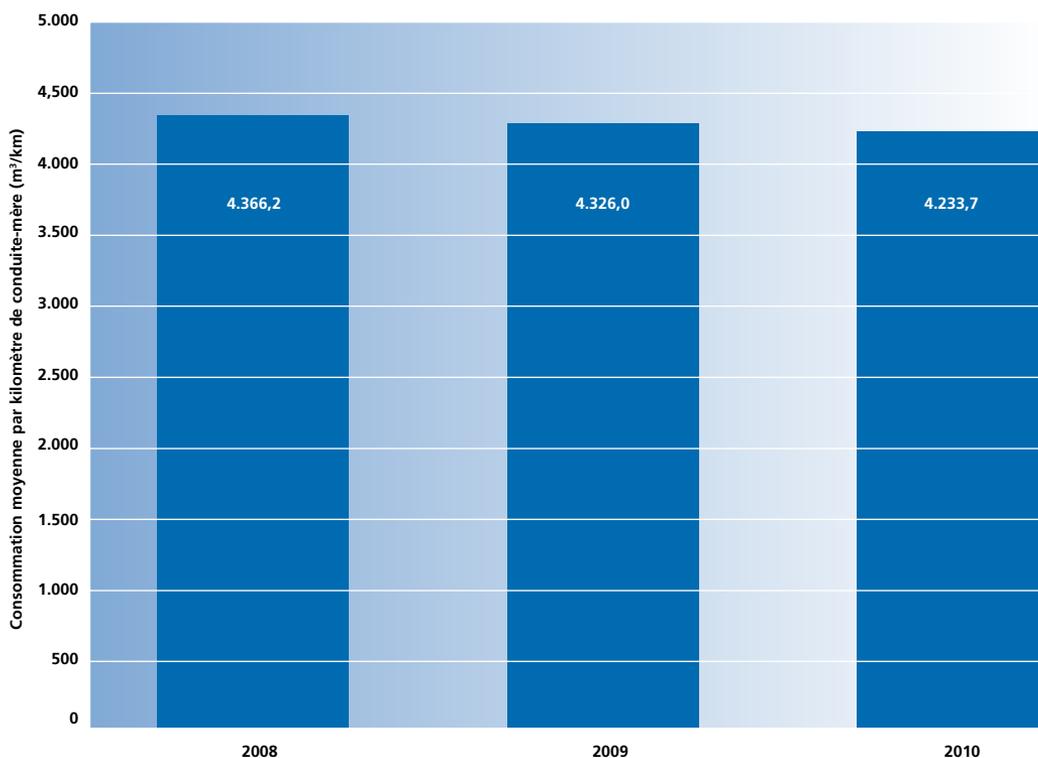
* Données 2009



Graphique 2 : évolution de la consommation d'eau moyenne par compteur (2005 - 2010) – associés d'Aquawal

⁵ L'IDEA ne dessert que des clients industriels

Depuis 2005, la consommation moyenne annuelle par compteur a diminué de 8,4 mètres cubes par compteur, soit de 1,5% par an en moyenne (graphique 2). Cette diminution est avant tout à mettre à l'actif de l'augmentation du nombre de compteurs. Celle-ci est due à deux facteurs : la diminution de la taille moyenne des ménages et l'obligation de placer un compteur par logement pour tous les nouveaux raccordements depuis 2004. Parallèlement, et dans une moindre mesure, il semble que la consommation d'eau totale diminue également.



Graphique 3 : évolution de la consommation par kilomètre de conduite-mère (2008-2010) - associés d'AquaVal

Au-delà de la consommation par compteur, la consommation par kilomètre de conduite-mère diminue également depuis quelques années (graphique 3) sous l'effet conjoint de la relative stagnation de la consommation totale (voire sa légère diminution) et de la dispersion de l'habitat qui se traduit par des réseaux d'adduction et de distribution de plus en plus étendus.

Cela ne va pas sans poser de problèmes, puisque les charges liées aux compteurs (coût des relevés, envoi des factures d'eau, ...) et à l'infrastructure (investissements, entretien, ...) augmentent alors que la consommation d'eau totale, base de calcul pour le prix de l'eau, reste stable, voire diminue légèrement. Le coût du mètre cube d'eau est donc poussé à la hausse par ce mécanisme.

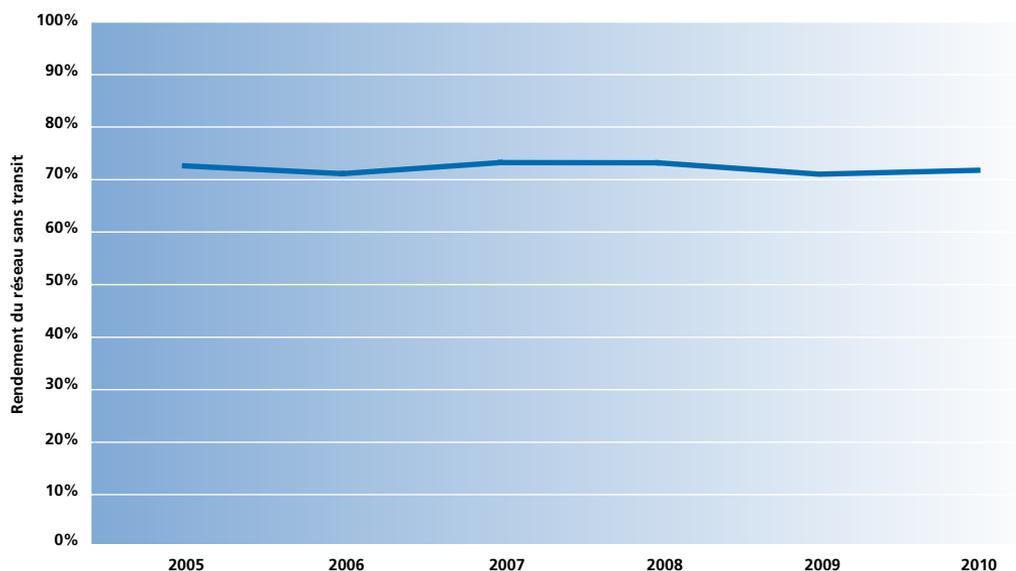
Indicateurs d'état du réseau

Le tableau 6 reprend les indicateurs de l'état du réseau pour 2010.

INDICATEURS D'ÉTAT DU RÉSEAU				
Opérateur	Rendement primaire sans transit	Rendement primaire avec transit	Indice linéaire du volume non-enregistré (ILVNE) (m ³ /jour.km)	Indice du volume non-enregistré par compteur (IVNEC) (m ³ /compteur.an)
AIEC	69,0%	71,3%	1,8	38,3
AIEM	76,3%	79,4%	2,0	29,3
CIESAC	57,1%	59,7%	3,6	80,1
CILE	75,7%	77,4%	6,2	34,6
IDEA	87,5%	93,8%	16,5	1.240,5
IDEN	75,4%	75,7%	1,9	33,8
IECBW	87,8%	89,1%	2,2	18,3
INASEP	74,9%	74,9%	2,2	28,2
Régie des eaux de Chimay*	24,2%	28,0%	31,2	360,5
Régie des eaux de Saint-Vith	80,9%	82,6%	1,6	31,2
Service des eaux de Burg-Reuland	79,7%	79,7%	1,4	35,6
Service des eaux de Limbourg	83,5%	83,5%	5,4	61,4
Service des eaux de Rochefort	58,8%	58,8%	6,9	68,1
Service des eaux de Theux	69,3%	73,3%	4,7	45,1
Service des eaux de Trois-Ponts	42,2%	50,4%	3,6	122,8
Service des eaux de Waimes	91,3%	91,3%	0,6	9,8
SWDE	69,0%	73,0%	4,8	45,8
Total	71,3%	75,0%	4,7	42,9

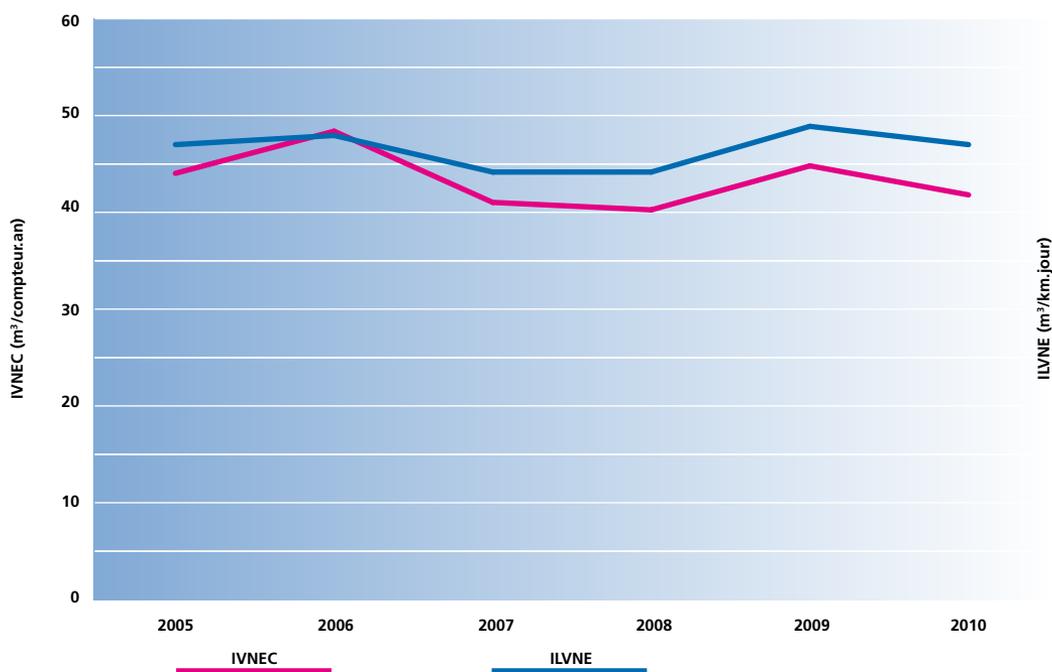
Tableau 6 : indicateurs d'état du réseau par opérateur – associés d'Aquawal

*Données 2009



Graphique 4 : évolution du rendement primaire sans transit (2005 - 2010) – associés d'Aquawal

Le rendement du réseau a légèrement augmenté en 2010 par rapport à 2009 ; on peut souligner que, sur le moyen terme, cet indicateur reste relativement stable oscillant entre 70 et 73%. Il faut également rappeler que les 30% restants ne sont pas uniquement composés de fuites, mais également des volumes consommés mais non-enregistrés (sous-enregistrement des compteurs, eau utilisée par les services incendies et la protection civile, ...).



Graphique 5 : évolution des indicateurs de volume non-enregistré (2005 - 2010) - associés d'Aquawal



Investissements

Le tableau 7 reprend les montants engagés par opérateur.

INVESTISSEMENTS (MONTANTS ENGAGÉS X 1.000 €) ⁶				
Opérateur	Production et traitement de l'eau (hors conduites)	Conduites production, distribution et raccordements	Autres	Total
AIEC	13	185	145	343
AIEM	0	42	28	70
CIESAC	0	0	20	20
CILE	0	15.951	0	15.951
IDEA	0	0	0	0
IECBW	681	4.539	716	5.936
INASEP	146	2.743	296	3.185
Régie des eaux de Saint-Vith	12	28	23	63
Service des eaux de Trois-Ponts	0	18	85	103
SWDE	9.860	60.020	10.559	80.439
Total	10.712	83.526	11.872	106.110

Tableau 7 : investissements par opérateur en 2010 - associés d'AquaVal

Les investissements en production et distribution d'eau pour les principaux opérateurs représentent plus de 100 millions d'euros par an. La grande majorité de ces investissements concerne le renouvellement du réseau de canalisations (conduites de production, de distribution et raccordements).

Emploi

Le tableau 8 reprend le nombre de personnes employées par les opérateurs au 31/12/2010.

EMPLOI DIRECT EN PRODUCTION-DISTRIBUTION	
Opérateur	Nombre de personnes employées (ETP)
AIEC	19,92
AIEM	24,60
CIESAC	5,37
CILE	368,95
IDEA	12,80
IDEN	6,75
IECBW	112,40
INASEP	57,44
Régie des eaux de Chimay*	6,00
Régie des eaux de Saint-Vith	6,75
Service des eaux de Burg-Reuland	4,50
Service des eaux de Limbourg	2,00
Service des eaux de Rochefort	NC
Service des eaux de Theux	4,00
Service des eaux de Trois-Ponts	3,44
Service des eaux de Waimes	4,00
SWDE	1.597,30
Total (hors Vivaqua)	2.236,22
Vivaqua (en Wallonie uniquement)	379,7
Total (y compris Vivaqua)	2.615,92

Tableau 8 : emploi généré par la production - distribution d'eau par opérateur – associés d'AquaWal

*Données 2009

Le secteur de la production-distribution d'eau occupe, fin 2010, 2.616 équivalents-temps plein. A ces emplois directs, il faut ajouter les emplois indirects (générés chez les sous-traitants) et induits (générés par l'augmentation de l'activité liée aux emplois directs et indirects).

Qualité de l'eau

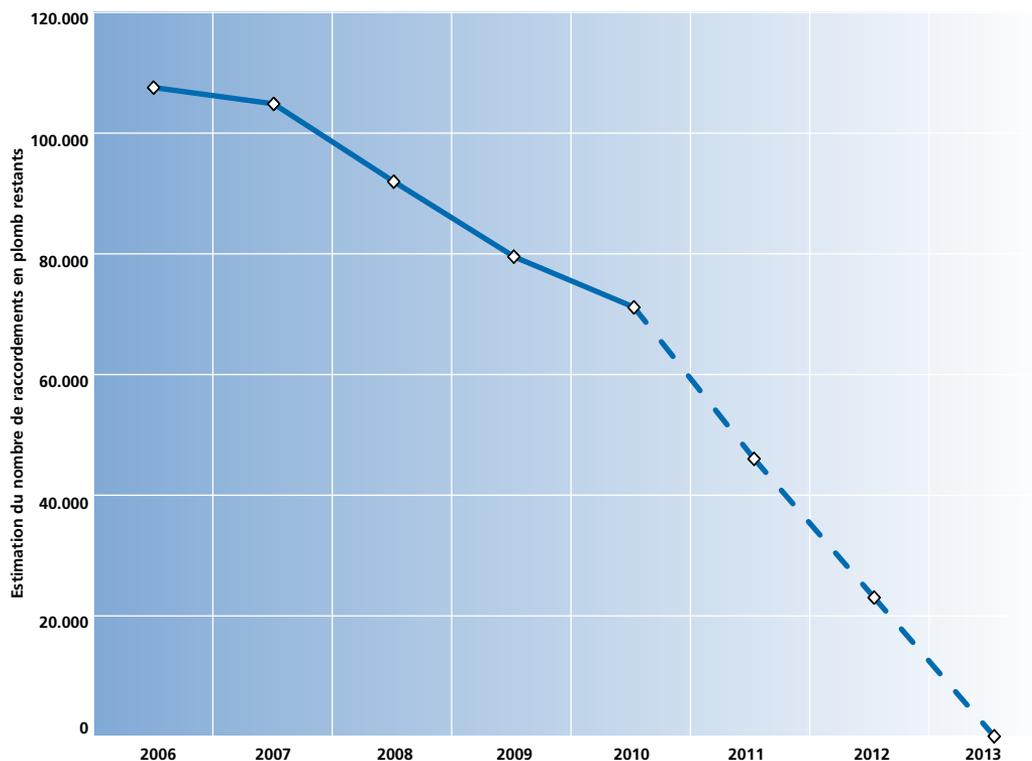
La qualité de l'eau distribuée fait l'objet d'un Rapport détaillé édité par le Service Public de Wallonie⁷. Ce chapitre s'intéresse donc plus particulièrement aux raccordements en plomb.

Le tableau 9 reprend le nombre de raccordements en plomb encore à remplacer au 31/12/2010.

RACCORDEMENTS EN PLOMB	
Opérateur	Nombre de raccordements en plomb encore à remplacer
AIEC	303
AIEM	2.150
CIESAC	153
CILE	20.176
IDEA	0
IDEN	450
IECBW	2.081
INASEP	4.700
Régie des eaux de Chimay*	245
Régie des eaux de Saint-Vith	0
Service des eaux de Burg-Reuland	0
Service des eaux de Limbourg	104
Service des eaux de Rochefort	851
Service des eaux de Theux	441
Service des eaux de Trois-Ponts	27
Service des eaux de Waimes	0
SWDE	39.434
Total	71.115

Tableau 9 : estimation du nombre de raccordements en plomb toujours en service par opérateur – associés d'Aquawal

*Données 2009



Graphique 6 : évolution du nombre de raccordements en plomb restant à remplacer (2006-2010) et prospective (2011 - 2013) – associés d'AquaWal

Il restait, à la fin de l'année 2010, un peu plus de 71.000 raccordements en plomb encore à remplacer.

Le remplacement des raccordements en plomb est une conséquence indirecte de la Directive 98/83/CE qui impose une teneur maximale en plomb de 10µg/l à partir du 22 décembre 2013. Cette norme impose aux distributeurs, par principe de précaution, de remplacer l'ensemble des raccordements en plomb existants. Cela impose, en principe, également aux propriétaires de remplacer les canalisations d'eau en plomb encore présentes à l'intérieur des logements.

ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES



Aspects institutionnels

L'assainissement des eaux usées est financé et coordonné par la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) qui délègue à sept Organismes d'Assainissement Agréés (OAA) la mise en œuvre et l'exploitation des infrastructures. Tous les Organismes d'Assainissement Agréés sont des intercommunales.

La carte 2 présente les zones d'activités des différents Organismes d'Assainissement Agréés au 1^{er} janvier 2010.



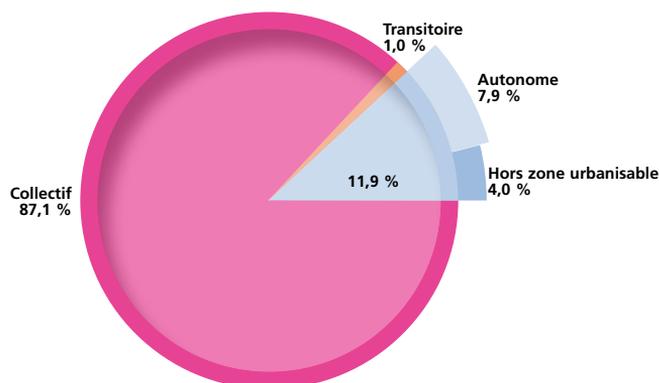
Carte 2 : zones d'activités des Organismes d'Assainissement Agréés (OAA) en 2010

La planification générale de l'assainissement des eaux usées est traduite dans les PASH (Plans d'Assainissement par Sous-bassins Hydrographiques) ; elle repose plus particulièrement sur les programmes d'investissement de la SPGE approuvés par le Gouvernement wallon.

Les PASH définissent trois régimes d'assainissement :

- 1) **Le régime d'assainissement collectif** : caractérise les zones où il y a (ou aura) des égouts/collecteurs débouchant vers une station d'épuration publique existante ou en projet ;
- 2) **Le régime d'assainissement autonome** : caractérise les zones dans lesquelles les habitants doivent assurer eux-mêmes, individuellement ou en petite collectivité, l'épuration des eaux usées ;
- 3) **Le régime d'assainissement transitoire** : caractérise les zones dont une analyse plus spécifique est nécessaire afin de les réorienter prochainement vers un des deux régimes précédents.

La figure ci-après illustre la répartition de ceux-ci en Wallonie.



Graphique 7 : répartition de la population selon les trois régimes d'assainissement définis au Règlement Général d'Assainissement (RGA) - 2010

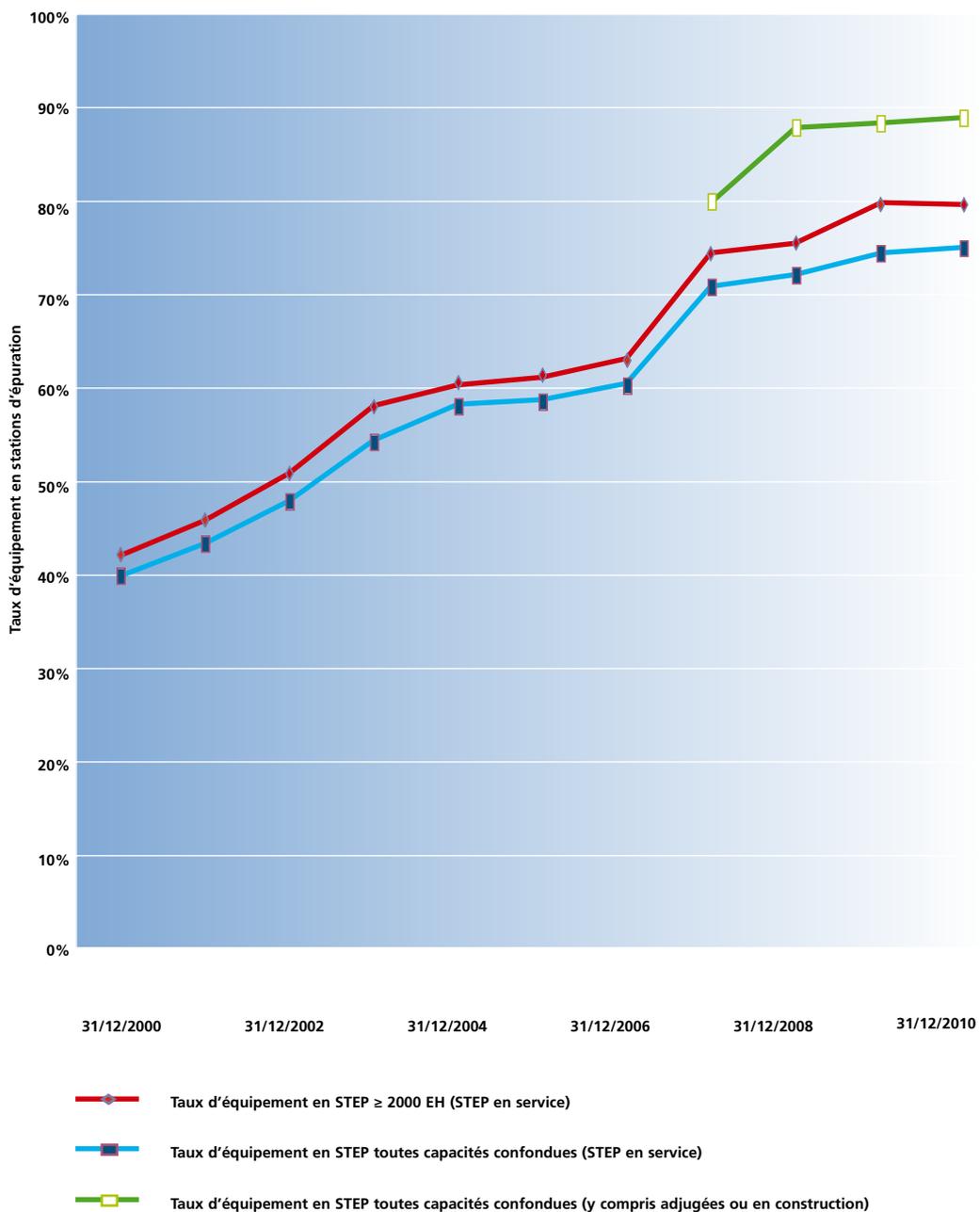
La politique en matière d'assainissement et de gestion des eaux usées urbaines est, notamment, régie par la Directive 91/271/CEE relative au traitement des eaux urbaines résiduaires. Les obligations de cette Directive concernent la collecte et le traitement des eaux usées des agglomérations identifiées et délimitées en Wallonie. Le niveau de traitement requis est fonction de la taille de l'agglomération et de la nature des eaux réceptrices.

Patrimoine technique

La Wallonie a investi massivement ces dernières années dans l'assainissement des eaux usées. Cela se traduit par un taux d'équipement en station d'épuration de plus de 75% au 31/12/2010. Ce même taux d'équipement est proche de 80% pour les seules agglomérations de plus de 2.000 EH. Ces données sont fournies dans le tableau 10 et le graphique 8.

PATRIMOINE TECHNIQUE	Toutes capacités	≥ 2.000 EH
Nombre de stations d'épuration collectives existantes	373	171
Nombre de stations d'épuration collectives à terme	838	257
Capacité des stations d'épuration collectives existantes	3.462.686 EH	3.330.486 EH
Capacité des stations d'épuration collectives à terme	4.605.130 EH	4.222.616 EH
Taux d'équipement	75,2%	78,9%

Tableau 10 : nombre et capacité des stations d'épuration au 31/12/2010

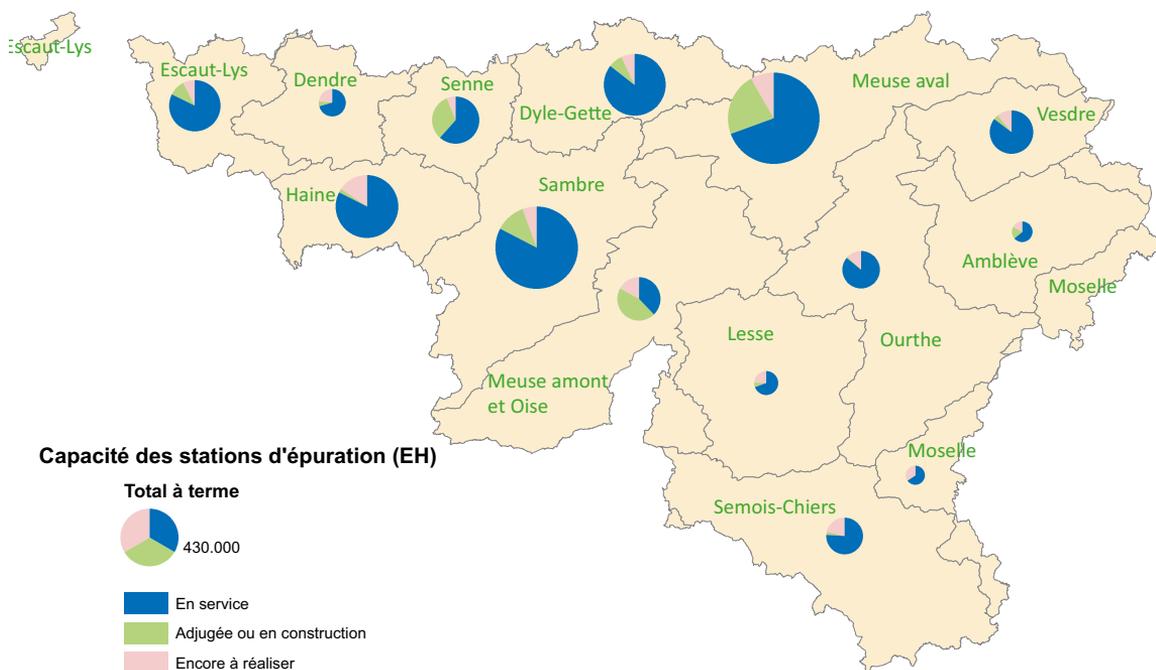


Graphique 8 : évolution du taux d'équipement en stations d'épuration 2000-2010

De même, si l'on prend en compte l'ensemble des stations d'épuration en cours de construction ou adjudgées, le taux d'équipement de la Wallonie approche les 90%.

Le taux d'équipement pour les stations d'épuration de plus de 2.000 EH est supérieur au taux d'équipement pour toutes les capacités confondues. Cela indique que la priorité a été donnée à ces agglomérations.

La carte 3 reprend le taux d'épuration par sous-bassin hydrographique.



Carte 3 : Taux d'équipement en stations d'épuration par sous-bassin hydrographique au 31/12/2010

Sources : SPGE

En ce qui concerne le réseau d'assainissement (égouts et collecteurs), celui-ci a également augmenté de manière importante ces dernières années parallèlement aux stations d'épuration (tableau 11).

RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT (TOUTES STEP CONFONDUES)	Longueur (km)
Egouts existants	16.711
Egouts en construction	265
Egouts encore à réaliser	2.473
Egouts – total	19.449
Collecteurs existants	1.704
Collecteurs en construction	383
Collecteurs encore à réaliser	1.199
Collecteurs – total	3.286

Tableau 11 : situation du réseau d'assainissement au 31/12/2010



Le réseau d'égouts est achevé à près de 86%. Celui-ci s'est accru de 300 kilomètres entre 2005 et 2010.

De même, en 5 ans, le réseau de collecteurs existants a augmenté de plus de 12%. La majeure partie de l'effort est concentrée dans les agglomérations de plus de 10.000 EH (tableau 12).

EVOLUTION DU RÉSEAU DE COLLECTE						
Longueur des collecteurs	2005	2006	2007	2008	2009	2010
> 10.000 EH	*	946	*	1.069	1.098	1.134
2.000 – 10.000 EH	*	340	*	381	401	437
< 2.000 EH	*	122	*	126	127	133
Total	1.353	1.409	1.436	1.577	1.626	1.704

Tableau 12 : évolution du réseau de collecte (2005-2010)

* Données indisponibles

Investissements

Afin de répondre aux objectifs des différentes Directives européennes (91/271/CEE - 2000/60/CE et 2006/77/CE), la SPGE établit des programmes d'investissement sur 5 ans.

Les montants alloués pour les différents programmes (2000-2004, 2005-2009 et 2010-2014) ainsi que les montants adjugés sont repris dans le tableau 13 (assainissement des agglomérations) et le tableau 14 (thématiques transversales).

EVOLUTION DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS DE LA SPGE - ASSAINISSEMENT				
PROGRAMME	POSTE	Budget (millions d'€) (1)	Montants adjugés (millions d'€) (2)	Taux de réalisation (2)/(1)
2000-2004	Principal	816,1	809,8	99,2%
	Eaux de baignade	28,7	23,7	82,6%
	Sous-total 2000-2004	844,8	833,5	98,7%
2005-2009	Agglomérations ≥ 10.000 EH	451,6	314,8	69,7%
	Agglomérations de 2.000 à 10.000 EH	244,6	144,7	59,2%
	Agglomérations ≤ 2.000 EH	145,6	51,1	35,1%
	Eaux de baignade	19,9	11,9	59,7%
	Sous-total 2005-2009	861,7	522,5	60,6%
2010-2014	Agglomérations ≥ 10.000 EH	124,9	0,1	0,1%
	Agglomérations de moins de 10.000 EH	110,3	0,2	0,2%
	Thématiques spécifiques à la Directive-cadre sur l'eau	30,0	0,0	0,0%
	Eaux de baignade	13,0	0,0	0,0%
	Sous-total 2010-2014	278,2	0,3	0,1%
Total		1.984,7	1.356,3	68,3%

Tableau 13 : taux de réalisation des programmes d'investissements de la SPGE 2000-2004, 2005-2009 et 2010-2014 – partie épuration et collecte



PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS DE LA SPGE – THÉMATIQUES TRANSVERSALES			
Poste	Budget (millions d'€) (1)	Montants adjudés (millions d'€) (2)	Taux de réalisation (2)/(1)
Démérgement	62,7	37,1	59,2%
Gestion des boues	30,1	1,5	5,0%
Cadastre des réseaux d'assainissement	10,0	0,0	0,0%
Total	102,8	38,6	37,5%

Tableau 14 : taux de réalisation des programmes d'investissements 2000-2014 – thématiques transversales

Au total, sur 10 ans, la SPGE a déployé un budget de près de 2 milliards d'euros dans le secteur de l'épuration et de la collecte des eaux usées ; soit 200 millions d'euros par an en moyenne.

Emploi

Le tableau 15 indique l'emploi généré par l'assainissement des eaux usées et le démérgement au 31/12/2010 par opérateur.

EMPLOI DIRECT EN ASSAINISSEMENT	
Opérateur	Emploi généré par l'assainissement et le démérgement (ETP)
AIDE	241,00
AIVE	70,00
IBW	87,00
IDEA	80,61
IGRETEC	106,50
INASEP	80,85
IPALLE	76,00
SPGE	44,00
Total	785,96

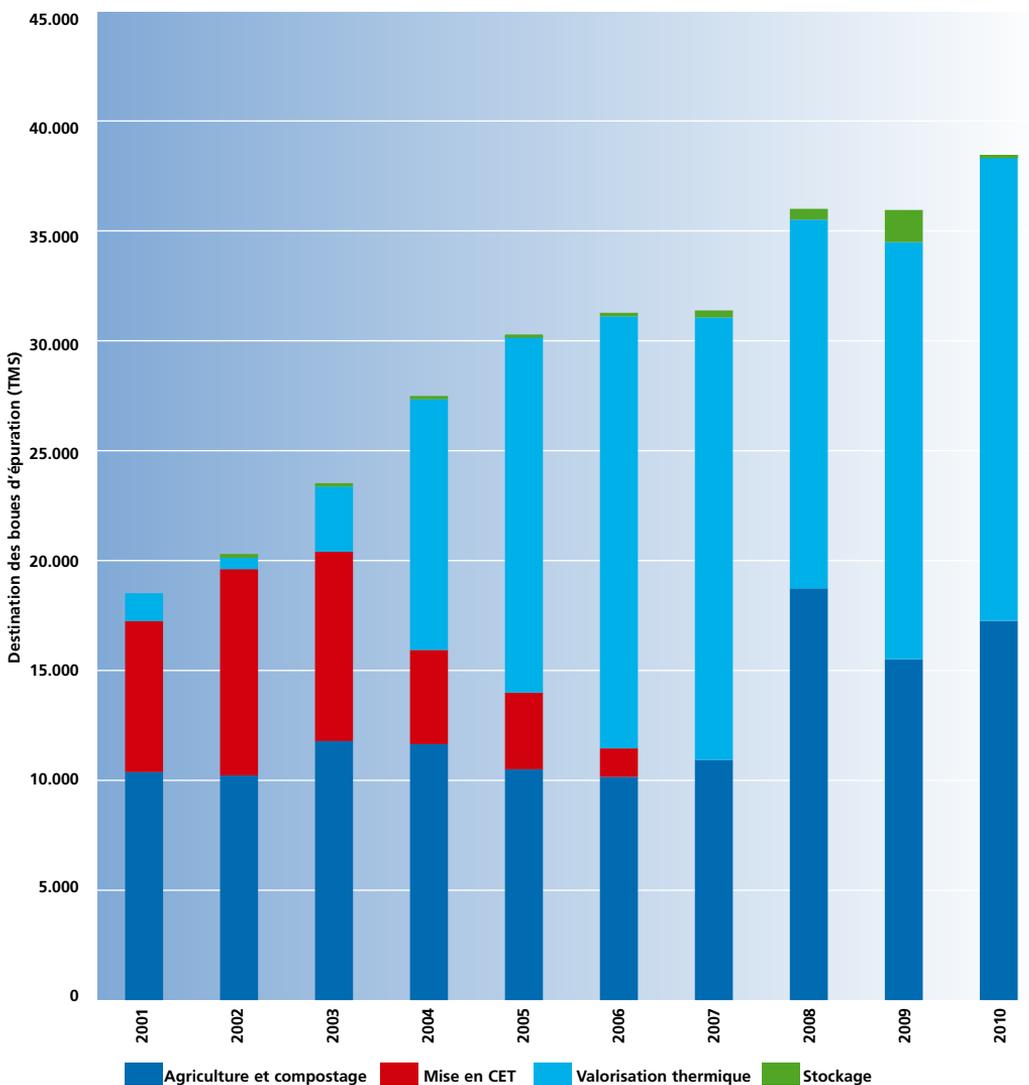
Tableau 15 : emploi généré directement par l'assainissement des eaux usées et le démérgement

L'assainissement génère ainsi directement près de 800 emplois en Wallonie. A ces emplois directs, il faut ajouter les emplois indirects (générés chez les sous-traitants) et induits (générés par l'augmentation de l'activité liée aux emplois directs et indirects).

Production et valorisation des boues d'épuration

L'épuration des eaux produit des boues. Celles-ci peuvent être soit mises en décharge, soit valorisées en agriculture ou comme combustible.

Le graphique 9 montre l'évolution de la quantité de boues produites ainsi que leur destination depuis 2001.



Graphique 9 : évolution de la destination des boues d'épuration (2001 - 2010)

La production de boues a fortement augmenté, parallèlement à l'extension du parc de stations d'épuration. De plus, si, en 2001, près d'un tiers de la production annuelle était encore mise en centre d'enfouissement technique, plus aucune ne l'est depuis 2007.

En 2010, la production de boues était de 35.000 tonnes de matière sèche. L'ensemble de celles-ci a été valorisé à concurrence de 55% pour la valorisation thermique et à 45% pour la valorisation agricole en 2010.



PROTECTION
DES CAPTAGES

La protection des captages est également coordonnée et financée par la Société Publique de Gestion de l'Eau. La S.A. Protectis, filiale de la SPGE, a pour mission la réalisation des actions chez les tiers dans le cadre de la protection des prises d'eau potabilisable. Elle intervient dans les zones de prévention délimitées qui lui sont confiées par ses associés, sociétés qui produisent et fournissent de l'eau potabilisable en Wallonie. Les montants alloués et l'évolution de l'état d'avancement de ce programme sont fournis dans les tableaux 16 et 17 ainsi qu'au graphique 10.

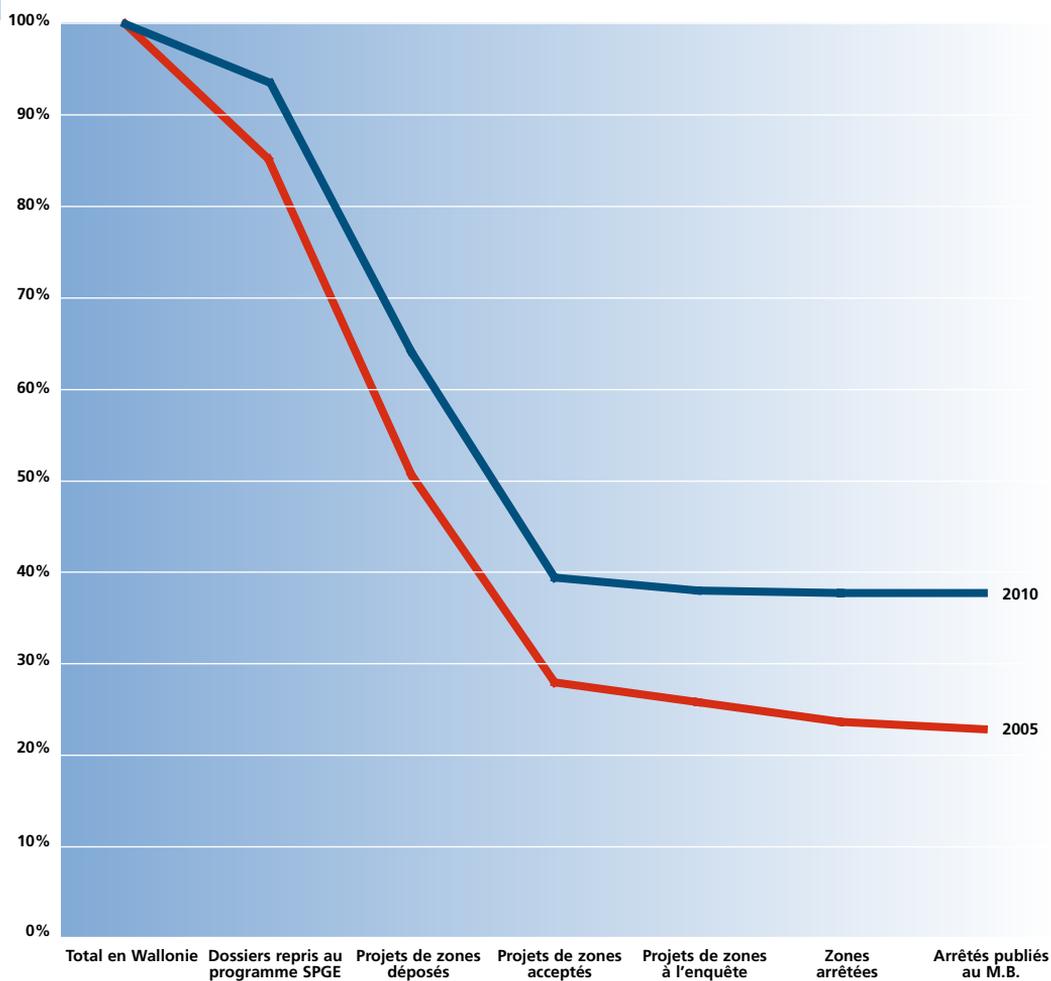
PROTECTION DES CAPTAGES - INVESTISSEMENTS	
Dépenses réalisées en protection des captages sur la période 2000-2010	Montant
Etudes	29.852.169 €
Actions	31.171.664 €
Total	61.023.833 €

Tableau 16 : dépenses réalisées en protection des captages sur la période 2000-2010

PROTECTION DES CAPTAGES – ETAT D'AVANCEMENT					
ETAPES	Nombre de dossiers	Nombre de prises d'eau	Total des prises d'eau (%)	Volumes captés (m³)	Volume total (%)
Total en Wallonie		1.700	100	321.058.985	100
Dossiers repris au programme SPGE	608	1.144	67,3	302.214.824	94,1
Projets de zones déposés	253	623	36,7	207.683.430	64,7
Projets de zones acceptés	169	400	23,5	127.715.174	39,8
Projets de zones à l'enquête	159	389	22,9	124.319.887	38,7
Zones arrêtées	155	375	22,1	123.576.644	38,5
Arrêtés publiés au Moniteur belge	152	372	21,9	123.541.424	38,5

Tableau 17 : état d'avancement de la protection des captages

22% des prises d'eau, représentant 39% du volume capté, font aujourd'hui l'objet d'une zone de prévention publiée au Moniteur belge.



Graphique 10 : évolution de l'état d'avancement de la protection des captages 2005-2010

Le graphique 10 montre l'évolution de la protection des captages entre 2005 et 2010. Le nombre de zones arrêtées et publiées au Moniteur belge a ainsi presque doublé entre ces deux dates.

Le tracé des zones de prévention publiées est consultable sur le portail environnement de Wallonie : <http://environnement.wallonie.be>

PRIX DE L'EAU ET FONDS SOCIAL



Le prix de l'eau payé par les usagers est un sujet transversal au cycle anthropique de l'eau. Depuis 1990, les usagers payent en effet une seule facture d'eau pour la production-distribution d'eau potable et pour l'assainissement des eaux usées.

Depuis 2005, l'ensemble des usagers wallons est soumis à une structure tarifaire unique. Celle-ci est basée sur les notions de Coût-Vérité de l'eau. Cela signifie que le financement du cycle anthropique de l'eau est intégralement assuré par le prix de l'eau. Il existe ainsi un Coût-Vérité de Distribution (CVD), calculé sur base des coûts des producteurs-distributeurs d'eau, et un Coût-Vérité de l'Assainissement (CVA) calculé sur base du Plan Financier de la SPGE. A ces deux paramètres s'additionne la redevance pour le Fonds social de l'eau et une TVA de 6%.

La structure tarifaire unique appliquée en Wallonie est la suivante :	
Part fixe :	20 X CVD + 30 X CVA
De 0 à 30 m ³ par an :	½ CVD + Fonds social de l'eau + TVA
De 30 à 5.000 m ³ par an :	CVD + CVA + Fonds social de l'eau + TVA
De 5.000 à 25.000 m ³ par an :	0,9 CVD + CVA + Fonds social de l'eau + TVA
Plus de 25.000 m ³ par an :	aCVD + CVA + Fonds social de l'eau + TVA avec $0,5 \leq a \leq 0,9$

Quel indicateur pour le prix de l'eau ?

Il n'est pas aisé de définir un indicateur du prix de l'eau à 100% pertinent. En effet, la tentation est grande de vouloir comparer les distributeurs d'eau sur la seule base du **Coût-Vérité de la distribution** (CVD). Or, ce CVD dépend très fortement du volume d'eau qui est vendu. Etant donné la grande part de coûts fixes inhérents au service de distribution d'eau, plus la consommation est faible, plus le CVD est élevé. Par conséquent, le CVD seul ne peut pas être utilisé.

C'est pourquoi on utilise un second indicateur qui représente **la facture moyenne par usager**, en tenant compte de la consommation moyenne, pour la partie production-distribution. Si un distributeur est avantagé du fait d'une forte consommation pour ce qui concerne le CVD, il sera désavantagé pour la facture moyenne.

Par ailleurs, un indicateur du prix de l'eau n'indique que le coût de l'eau pour les usagers, et **en aucun cas l'efficacité de gestion d'une société**. Le prix dépend en effet du contexte (densité du réseau, investissements nécessaires, source et traitement de l'eau, ...) et du niveau de qualité du service.

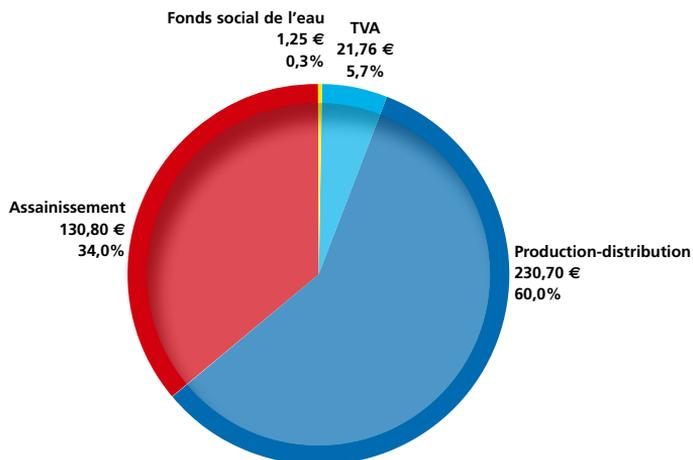
Indicateurs du prix de l'eau

Le tableau 18 reprend les indicateurs du prix de l'eau au 31/12/2010 par opérateur.

PRIX DE L'EAU			
Opérateur	CVD	Facture moyenne par usager (partie production-distribution)	Facture pour 100 m ³ TTRC
AIEC	1,7150 €	154,71 €	330,85 €
AIEM	1,9000 €	188,44 €	351,44 €
CIESAC	1,8155 €	202,48 €	342,04 €
CILE	2,2144 €	250,00 €	386,44 €
IDEA	0,4965 €	4.320,45 €	56,58 €
IDEN	1,7026 €	185,17 €	329,47 €
IECBW	1,9200 €	261,86 €	353,67 €
INASEP	2,0300 €	181,46 €	365,91 €
Régie des eaux de Chimay*	1,3600 €	163,35 €	291,34 €
Régie des eaux de Saint-Vith	1,5500 €	212,50 €	312,49 €
Service des eaux de Burg-Reuland	1,4900 €	215,36 €	305,81 €
Service des eaux de Limbourg	1,5800 €	500,33 €	315,83 €
Service des eaux de Rochefort	1,7700 €	180,86 €	336,97 €
Service des eaux de Theux	1,9600 €	212,08 €	358,12 €
Service des eaux de Trois-Ponts	1,6600 €	166,50 €	324,73 €
Service des eaux de Waimes	1,8000 €	195,26 €	340,31 €
SWDE	2,2504 €	240,12 €	400,94 €
Moyenne	2,1971 €	240,52 €	
CVA	1,3080 €		384,51 €
Fonds social de l'eau	0,0125 €		

Tableau 18 : indicateurs du prix de l'eau par opérateur – associés d'AquaVal

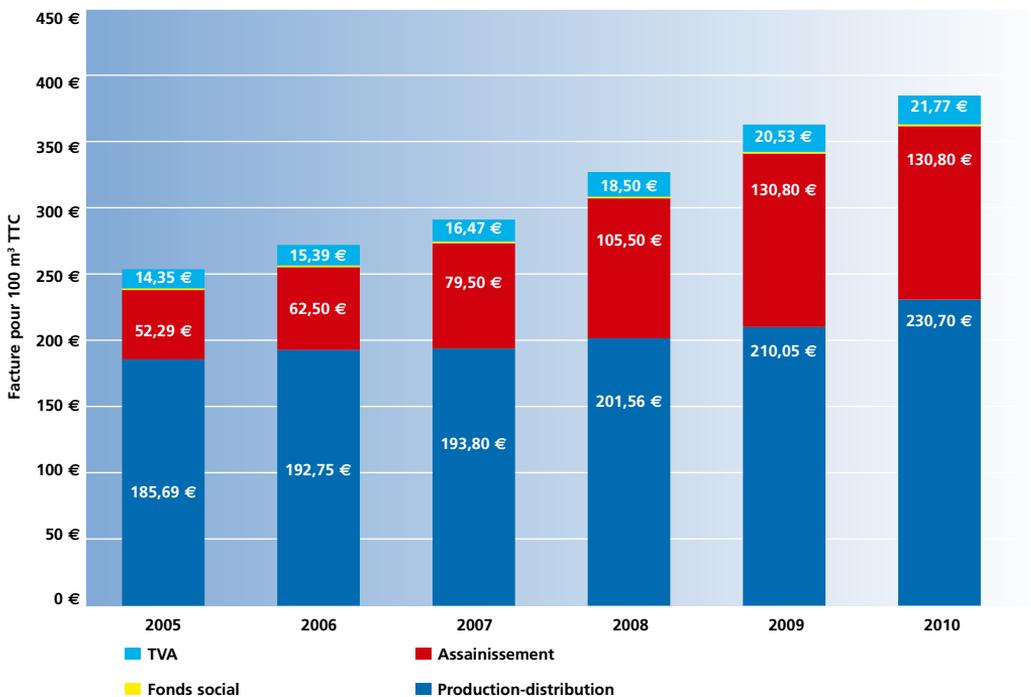
*Données 2009



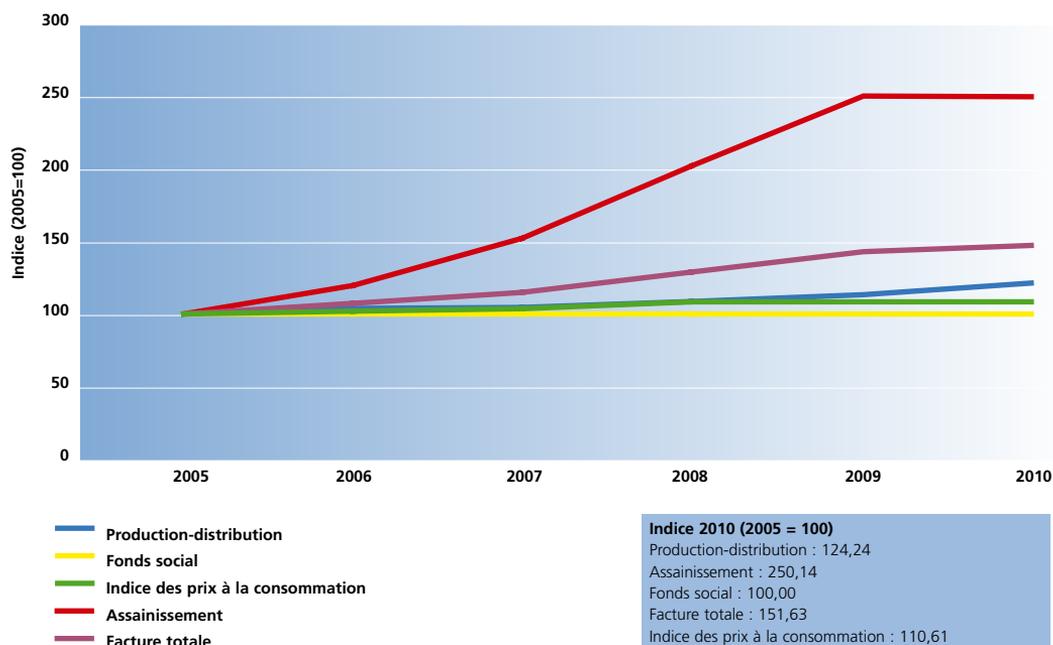
Facture totale moyenne pour 100 m³ au 31/12/2010 : 384,51 €

Graphique 11 : composition d'une facture pour 100 m³ – associés d'Aquawal

Une facture d'eau de 100 m³ coûte, en moyenne, fin 2010, environ 384 euros (soit 3,84 € par m³ d'eau) répartis en 230 € (60%) pour la production-distribution (CVD), 131 € (34%) pour l'assainissement des eaux usées (CVA) et le solde en Fonds social de l'eau et TVA (graphique 11).



Graphique 12 : évolution des composantes du prix de l'eau (2005 - 2010) – associés d'Aquawal



Graphique 13 : évolution des composantes du prix de l'eau (2005 - 2010 - indices) – associés d'AquaVal

Le prix évolue à la hausse depuis quelques années (graphiques 12 et 13). Par rapport à 2005, la facture totale moyenne pour une consommation de 100 mètres cubes a augmenté de 51%. Sur la même période, le coût de la vie, représenté par l'indice des prix à la consommation a augmenté de 11%. A noter que les revenus de la population suivent de près l'indice des prix à la consommation et ont donc connu, sur la même période, 10% d'augmentation.

Si le Coût-Vérité de la Distribution a eu tendance à suivre de près l'inflation jusque 2008, force est de constater que cela n'est plus le cas ces deux dernières années, particulièrement en 2010.

Au contraire, le Coût-Vérité de l'Assainissement, qui a eu tendance à augmenter largement plus vite que l'inflation depuis 2005, s'est stabilisé en 2010.

Il faut également noter que certaines industries ne sont pas soumises à la même structure tarifaire en ce qui concerne le CVA. En effet, dans ce cas, elles s'acquittent à la place d'une taxe sur les eaux usées industrielles. Le montant de cette taxe a été défini en 1990 à 8,9242 €. Le niveau de cette taxe n'a jamais évolué depuis cette date.

Fonds social de l'eau

Le Fonds social de l'eau est un mécanisme qui a pour but d'aider les ménages les plus défavorisés à s'acquitter de leur facture d'eau. Il a été initié dès 1996 par la SWDE et généralisé à l'échelle de la Wallonie (à l'exception de la partie germanophone de la Région) depuis 2004. Ce système fait participer les distributeurs d'eau, la SPGE et les communes via les CPAS.

Le financement repose sur le prélèvement d'une redevance de 0,0125 € par m³ d'eau distribuée.

Le tableau 19 montre l'évolution des interventions du Fonds social de l'eau entre 2005 et 2010.

FONDS SOCIAL DE L'EAU				
Année	Nombre de consommateurs en difficulté de paiement	Nombre d'interventions	Montant total des interventions	Montant moyen des interventions
2005	-	8.991	1.259.933 €	140,13 €
2006	76.202	9.816	1.408.526 €	143,49 €
2007	103.054	9.733	1.484.250 €	152,50 €
2008	107.623	11.421	1.816.256 €	159,08 €
2009	121.282	11.008	1.971.079 €	175,02 €
2010	119.660	8.312	1.927.432 €	231,89 €

Tableau 19 : évolution des interventions du Fonds social de l'eau (2005-2010)

Le nombre de consommateurs en difficulté de paiement (c-à-d le nombre d'usagers qui ne payent pas à l'issue du délai de mise en demeure) est en augmentation continue depuis 2006. Parallèlement, le nombre d'interventions du Fonds social a augmenté entre 2005 et 2008 et a diminué depuis. Cependant le montant total de celles-ci est en constante progression.

La baisse du nombre d'interventions qui est intervenue depuis 2008 est liée au relèvement du montant-plafond par facture qui a eu lieu à ce moment-là. Cela se traduit par la forte augmentation du montant moyen des aides financières depuis 2008.

GLOSSAIRE



Capacité nominale (d'une STEP)

Nombre d'EH pour lesquels une STEP a été dimensionnée. Ce nombre tient compte de la population actuelle et future ainsi que de l'activité économique rejetant leurs eaux usées en égouts publics.

CVA (Coût-Vérité à l'Assainissement)

Composante du prix de l'eau destinée à financer l'assainissement des eaux usées.

CVD (Coût-Vérité à la Distribution)

Composante du prix de l'eau destinée à financer la production et la distribution d'eau potable.

Consommateur en difficulté de paiement

Le consommateur dont le dossier est envoyé au CPAS en raison du fait qu'à l'expiration du délai de mise en demeure, il se trouve en défaut de paiement de tout ou partie de sa facture d'eau de distribution.

Densité du réseau

Expression du nombre moyen de compteurs associés à un km de conduites-mères.

EH (équivalent-habitant)

L'équivalent-habitant est une notion théorique, établie sur base d'un grand nombre de mesures, qui exprime la charge polluante d'un effluent (quelle que soit l'origine de la pollution), par habitant et par jour.

Indice de volume non-enregistré par compteur (IVNEC)

Expression, en mètre cube par an et par compteur, du rapport entre le volume non-enregistré et le nombre de compteurs.

Indice linéaire de volume non-enregistré (ILVNE)

Expression, en mètre cube par jour et par kilomètre, du rapport entre le volume non-enregistré et la longueur des conduites-mères.

PASH

Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique.

Raccordement

Portion joignant la conduite principale située sous la voirie à l'immeuble. Le raccordement à l'eau de distribution se termine au compteur d'eau.

Rendement primaire avec transit

Expression, en %, du rapport entre le volume enregistré auquel on ajoute le volume vendu aux tiers, et le volume prélevé auquel on ajoute le volume acheté aux tiers et duquel on retranche le volume lié au lavage des installations de production.

Rendement primaire sans transit

Expression, en %, du rapport entre le volume enregistré et le volume prélevé auquel on ajoute le volume acheté aux tiers et duquel on retranche le volume vendu aux tiers et le volume lié au lavage des installations de production.

Sous-bassin hydrographique

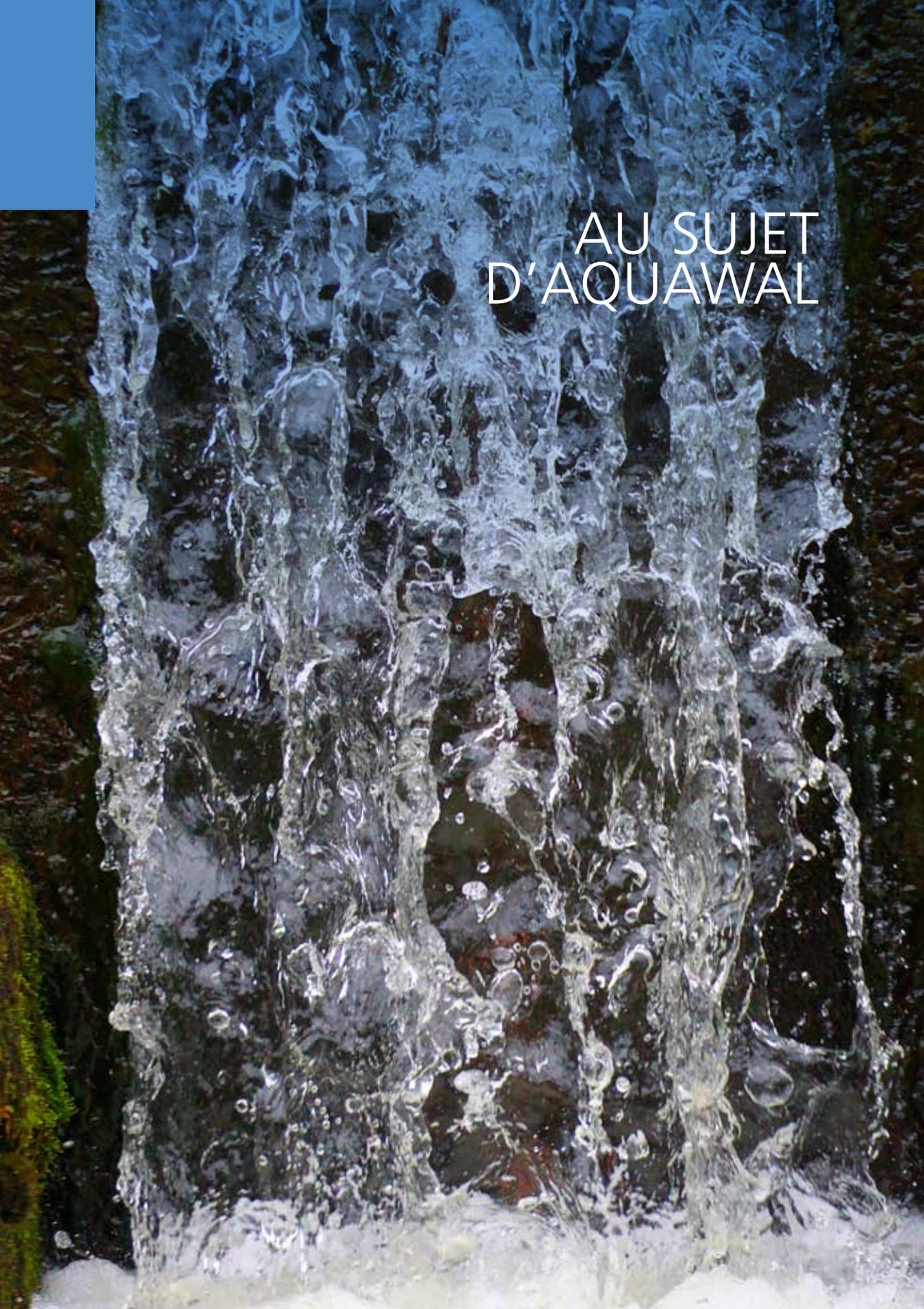
Subdivision naturelle des bassins hydrographiques telle que définie à l'article 7 du décret relatif au Code de l'Eau délimitant les bassins et sous-bassins hydrographiques en Wallonie.

STEP

Station d'épuration collective.

Taux d'équipement

Le taux d'équipement se définit par le rapport entre la capacité nominale des stations d'épuration installées et le total de la capacité nominale des stations d'épuration existantes et à construire pour couvrir l'ensemble du territoire de la Wallonie.



AU SUJET
D'AQUAWAL

Une fédération dynamique, au service de ses associés

Aquawal est l'Union professionnelle des Opérateurs publics du cycle de l'eau en Wallonie.

Elle regroupe les principaux producteurs et distributeurs d'eau potable (90% du secteur de la production-distribution) ainsi que l'ensemble des organismes d'assainissement agréés et la Société Publique de Gestion de l'Eau.

Missions

- Concertation et information entre les sociétés associées
- Représentation de ses associés dans les instances régionales, fédérales, européennes et internationales
- Communication vers le grand public et les milieux spécialisés
- Etudes scientifiques et socio-économiques au service de ses associés et des acteurs politiques et administratifs
- Partenaire de NITRAWAL dans la mise en œuvre du Programme de Gestion Durable de l'Azote agricole en Région wallonne (PGDA)

Fonctionnement

Un Comité de Direction et un Conseil d'Administration

Six Commissions de travail et de nombreux groupes de travail thématiques :

- Production
- Distribution
- Assainissement
- Administration et Finances
- Communication et Relations Publiques
- Eau, Industrie et Agriculture

Liens utiles

www.vmm.be : Statistiques de l'eau en Flandre

www.aquaflanders.be : Benchmark des producteurs-distributeurs d'eau en Flandre

www.belgaqua.be : Statistiques globales de l'eau en Belgique

www.vewin.nl : Statistiques de l'eau aux Pays-Bas.

www.eureau.org : Statistiques de l'eau au niveau européen



Sociétés de production-distribution d'eau



A I E C
Association Intercommunale des Eaux du Condroz
www.eauxducondroz.be



A I E M
Association Intercommunale des Eaux de la Mollignée
www.aiem.be



C I E S A C
Compagnie Intercommunale des Eaux de la Source de Les Avins - Groupe Clavier



C I L E
Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux
www.cile.be



I D E A
Intercommunale de Développement Economique
et d'Aménagement de la Région Mons-Borinage-Centre
www.idea.be



I D E N
Intercommunale de Distribution d'eau de Nandrin-Tinlot et environs
www.iden-eau.be



I E C B W
Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon
www.iecbw.be



I N A S E P
Intercommunale Namuroise de Services Publics
www.inasep.be



Régie des Eaux de Chimay
www.ville-de-chimay.be



Régie des Eaux de Saint-Vith (Stadtwerke St-Vith)
www.st.vith.be



Service Communal des Eaux de Burg-Reuland
www.burg-reuland.be

**Service Communal des Eaux de Limbourg**

www.ville-limbourg.be

**Service communal des Eaux de Rochefort**

www.rochefort.be

**Service Communal des Eaux de Theux**

www.theux.be

**Service Communal des Eaux de Trois-Ponts**

www.troisponts.be

**Service Communal des Eaux de Waimes**

www.waimes.be

**S W D E**

La société wallonne des eaux

www.swde.be

**Vivaqua**

www.vivaqua.be

Organismes d'assainissement agréés



A I D E

Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la Province de Liège
www.aide.be



A I V E

Association Intercommunale pour la Protection et la Valorisation de l'Environnement
www.aive.be



I B W

Intercommunale du Brabant Wallon
www.ibw.be

INTERCOMMUNALE
DU BRABANT WALLON

I D E A

Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du Territoire de la Région Mons-Borinage-Centre
www.idea.be



I G R E T E C

Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques
www.igretec.com



I N A S E P

Intercommunale Namuroise de Services Publics
www.inasep.be



I P A L L E

Intercommunale de Propreté Publique du Hainaut Occidental
www.ipalle.be

Organisme de coordination et de financement de l'assainissement et de la protection des captages



Société Publique de Gestion de l'Eau
www.spge.be



Editeur responsable

Claude TELLINGS
S.A. AQUAWAL

Rédaction

Cédric PREVEDELLO
S.A. AQUAWAL

Photographies

AIEC
Aquawal
CILE
Créacom
SWDE

Conception & réalisation

créacom : +32 (0)4 227 90 06

S.A. AQUAWAL

Rue Félix Wodon 21
B-5000 NAMUR
Tél. : + 32 (0)81 25 42 30
Fax : + 32 (0)81 65 78 10
aquawal@aquawal.be
www.aquawal.be

Ce Rapport est imprimé sur du papier respectueux de l'environnement.



SA AQUAWAL
Rue Félix Wodon, 21
B-5000 Namur
Tél : +32 (0) 81 25 42 30
Fax : +32 (0) 81 65 78 10
aquawal@aquawal.be
www.aquawal.be